

Voyager plus loin et moins cher : 1^{er} bilan positif des tarifs TER Grand Est et nouveautés à venir !

Ce vendredi 1^{er} décembre 2017, **David Valence**, Vice-président de la Région Grand Est en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport, et **Vincent Téton**, Directeur régional TER Grand Est de SNCF, ont présenté, à l'Agence territoriale de la Région Grand Est à Nancy, le bilan de la Nouvelle Gamme tarifaire TER Grand Est.

A cette occasion et selon l'annonce faite par le Président de la Région Grand Est, Jean Rottner, le Conseil régional en lien avec SNCF Mobilités, a **annoncé la préparation d'une nouvelle offre de « petits prix » pour les usagers occasionnels du TER.**

La nouvelle gamme tarifaire TER Grand Est a été officiellement lancée le 1^{er} septembre 2017 sur l'ensemble du Grand Est. Après trois mois, les chiffres montrent qu'elle est adoptée et appréciée par une majorité des voyageurs. **Plus de 52 000 cartes de réduction ont été commercialisées et le trafic est en hausse de 5 % dans le Grand Est.**

1^{ER} BILAN DES NOUVEAUX TARIFS POUR LES TER GRAND EST

Sur les neuf premiers mois de 2017, le trafic est en hausse sur chacun des 3 territoires, en moyenne de 5 % en Région Grand Est par rapport à la même période en 2016. Le trafic connaît une forte hausse en Alsace, plus modérée en Lorraine et Champagne-Ardenne.

Plus de 52 000 cartes commercialisées à fin octobre :

- 42 500 cartes PRIMO dont la majorité en Lorraine (19 367) ;
- 10 000 cartes PRESTO dont la majorité en Alsace (5 453) et en Lorraine (4 017).

Des remontées clients globalement positives :

- 91 % de clients satisfaits.

Malgré la priorité accordée à la fidélisation des usagers avec des cartes de réduction très avantageuses (30 % à 70 % de remise sur les pleins tarifs), **des demandes demeurent pour accéder à des petits prix occasionnels sans devoir acheter une carte de réduction**, notamment en Lorraine où cette possibilité existait avec les tarifs Métrolor.

Afin d'y répondre, la Région Grand Est et SNCF Mobilités, avec la volonté de répondre aux besoins des usagers des transports de la Région, préparent une nouvelle offre de « petits prix » pour les usagers occasionnels du TER, sur un principe similaire aux billets « PREM'S ».

Cette nouvelle offre, qui fera la part belle aux canaux de vente digitaux, pourrait être mise en œuvre à partir du printemps 2018.

NOUVEAUTÉ À VENIR : TER GRAND EST LANCE À TITRE EXPÉRIMENTAL UN FIL TWITTER SUR LA LIGNE METZ – LUXEMBOURG

Pour répondre aux attentes fortes des voyageurs sur la **ligne TER Metz - Luxembourg** et dans un souci permanent d'amélioration de l'information trafic, **TER Grand Est lance le fil Twitter @TERGrandEst**.

A partir du 5 décembre 2017, une expérimentation de 6 mois, permettra aux clients :

- d'être informés et d'obtenir une réponse sur le trafic entre Metz et Luxembourg
- d'être informés sur la vie de la ligne
- d'être réorientés pour les questions autres

Le fil Twitter **@TERGrandEst** fonctionnera du **lundi au vendredi de 6H à 20H**.

RAPPEL SUR LA GAMME TER GRAND EST

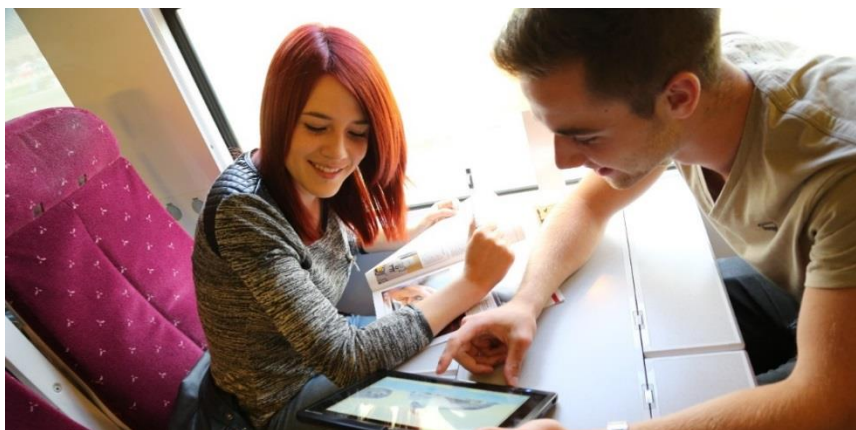
Articulés autour de deux classes d'âge : **PRIMO Grand Est pour les moins de 26 ans**, **PRESTO Grand Est pour les 26 ans et plus**, et non plus en fonction du statut de l'utilisateur (étudiant, apprenti, salarié, etc.), les nouveaux abonnements TER Grand Est sont plus simples, plus pratiques et toujours économiques ! Ces nouvelles formules sont applicables en abonnement ou en carte de réduction (Cf. tous les détails en page 3 et 4). Les tarifs solidaires, les carnets de billets et l'offre mini-groupe sont également accessibles depuis le 1^{er} septembre.

DANS LE GRAND EST, LE TER EST PARTOUT MOINS CHER QUE LA VOITURE !

Par exemple, pour des trajets compris entre 45 et 75 km (Colmar-Strasbourg, Metz-Nancy, Reims-Châlons-en-Champagne) :

- le coût moyen d'un trajet quotidien en TER revient à **3 €** avec l'abonnement PRESTO Grand Est ou **1,6 €** avec l'abonnement PRIMO Grand Est, contre **15 €** en voiture individuelle (tous frais inclus, y compris l'achat),
- le coût d'un trajet occasionnel le week-end en TER est compris entre **3,5 et 4 €** avec les cartes PRIMO et PRESTO Grand Est (70% de réduction), contre **4 à 5 €** en covoiturage.

Pour les salariés, les employeurs proposent la prise en charge de la moitié du coût des abonnements de transport pour les trajets domicile-travail.



© Pascal Bodez, Région Grand Est

POUR LES MOINS DE 26 ANS : PRIMO !

Quel que soit leur statut (étudiant, salarié, etc.), tous les jeunes de moins de 26 ans auront accès à des tarifs avantageux pour leurs déplacements occasionnels ou quotidiens.

**Quelques exemples
(aller simple/abonnement) :****Reims-Épernay**

En semaine : 3,60 €

Le week-end : 2,20 €

Abonnement Primo (annuel) : 45,10 €/mois

Charleville-Givet

En semaine : 6,30 €

Le week-end : 3,80 €

Abonnement Primo (annuel) : 56,70 €/mois

Mulhouse-Strasbourg

En semaine : 9,60 €

Le week-end : 5,80 €

Abonnement Primo (annuel) : 65,80 €/mois

Haguenau-Strasbourg

En semaine : 3,90 €

Le week-end : 2,30 €

Abonnement Primo (annuel) : 46,50 €/mois

Metz-Thionville

En semaine : 3,50 €

Le week-end : 2,10 €

Abonnement Primo (annuel) : 44,70 €/mois

Nancy-Épinal

En semaine : 7,20 €

Le week-end : 4,30 €

Abonnement Primo (annuel) : 58,90 €/mois

LA CARTE PRIMO !

Tous les moins de 26 ans peuvent bénéficier de tarifs attractifs pour leurs voyages occasionnels sur le réseau TER Grand Est grâce à la carte de réduction Primo Grand Est.

Cette carte permet d'acheter des billets à tarifs réduits pendant un an sur l'ensemble du réseau TER Grand Est, au tarif de **20 €/an**.

Pour un trajet simple en semaine, la carte Primo permet d'obtenir 50% de réduction sur le prix d'un billet par rapport au tarif normal.

Exemple : pour un aller simple sur la ligne Charleville-Reims en semaine, le billet coûtera 8,20 € contre 16,40 € au tarif normal.

Pour un trajet simple le week-end, la carte Primo permet d'obtenir 70% de réduction sur le prix d'un billet par rapport au tarif normal.

Exemple : pour un aller simple sur la ligne Charleville-Reims le week-end, le billet coûtera 5 € contre 16,40 € au tarif normal.

L'ABONNEMENT PRIMO !

Quel que soit leur statut (étudiant, apprenti, salarié, etc.), tous les moins de 26 ans ont accès aux mêmes tarifs avantageux pour leurs déplacements quotidiens.

L'abonnement Primo permet de voyager de manière illimitée et à tarifs réduits entre deux gares de son choix sur le réseau TER Grand Est. Les salariés continueront à bénéficier de la prise en charge jusqu'à 50 % de leur abonnement par leur employeur.

L'abonnement se décline en 3 formules :

- hebdomadaire : 7 jours consécutifs,
- mensuelle : du premier au dernier jour du mois,
- annuelle : formule plus avantageuse (à prélèvement mensuel), les mensualités sont calculées sur la base de 10,5 mois payés pour 12 mois de libre circulation.

ABONNEMENT PRIMO COMBINÉ AVEC UN AUTRE RÉSEAU DE TRANSPORT. Primo permet d'associer avantageusement l'abonnement TER avec un ou deux abonnements d'autres réseaux de transport proposés dans certaines villes du Grand Est.

POUR LES 26 ANS ET PLUS : PRESTO !

Quel que soit leur statut (étudiant, salarié, etc.), tous les 26 ans et plus auront accès à des tarifs avantageux pour leurs déplacements occasionnels ou quotidiens.

*Quelques exemples**(aller simple/abonnement) :***Reims-Épernay**

En semaine : 5 €

Le week-end : 2,20 €

Abonnement Presto (annuel) : 61,30 €/mois

Charleville-Givet

En semaine : 8,90 €

Le week-end : 3,80 €

Abonnement Presto (annuel) : 108,70 €/mois

Mulhouse-Strasbourg

En semaine : 13,40 €

Le week-end : 5,80 €

Abonnement Presto (annuel) : 181,50 €/mois

Haguenau-Strasbourg

En semaine : 5,40 €

Le week-end : 2,30 €

Abonnement Presto (annuel) : 65,80 €/mois

Metz-Thionville

En semaine : 4,90 €

Le week-end : 2,10 €

Abonnement Presto (annuel) : 59,80 €/mois

Nancy-Épinal

En semaine : 10 €

Le week-end : 4,30 €

Abonnement Presto (annuel) : 122,50 €/mois

LA CARTE PRESTO !

Tous les 26 ans et plus peuvent bénéficier de tarifs attractifs pour leurs voyages occasionnels sur le réseau TER Grand Est grâce à la carte de réduction Presto Grand Est.

Cette carte permet d'acheter des billets à tarifs réduits pendant un an sur l'ensemble du réseau TER Grand Est, au tarif de **30 €/an**.

Pour un trajet simple en semaine, la carte Presto permet d'obtenir 30% de réduction sur le prix d'un billet par rapport au tarif normal).

Exemple : pour un aller simple sur la ligne Charleville-Reims en semaine, le billet coûtera 11,50 € contre 16,40 € au tarif normal.

Pour un trajet simple le week-end, la carte Presto permet d'obtenir 70% de réduction sur le prix d'un billet par rapport au tarif normal (+3 accompagnateurs bénéficiant de la même réduction).

Exemple : pour un aller simple sur la ligne Charleville-Reims le week-end, le billet coûtera 5 € contre 16,40 € au tarif normal.

L'ABONNEMENT PRESTO !

Quel que soit leur statut (étudiant, apprenti, salarié, etc.), tous les 26 ans et plus ont accès à des tarifs avantageux pour leurs déplacements quotidiens.

L'abonnement Presto permet de circuler librement et à tarifs réduits sur le ou les trajets TER Grand Est, tout en ayant la possibilité d'acheter plusieurs trajets et d'en changer si besoin. Les salariés continueront à bénéficier de la prise en charge jusqu'à 50 % de leur abonnement par leur employeur.

L'abonnement se décline en 3 formules :

- hebdomadaire : 7 jours consécutifs,
- mensuelle : du premier au dernier jour du mois,
- annuelle : formule plus avantageuse (à prélèvement mensuel), les mensualités sont calculées sur la base de 10,5 mois payés pour 12 mois de libre circulation.

ABONNEMENT PRESTO COMBINÉ AVEC UN AUTRE RÉSEAU DE TRANSPORT. Presto permet d'associer avantageusement l'abonnement TER avec un ou deux abonnements d'autres réseaux de transport proposés dans certaines villes du Grand Est.

LES TARIFS SOLIDAIRES

La Région harmonise les tarifs solidaires à l'échelle du Grand Est, octroyant des réductions attractives pour les demandeurs d'emploi, les personnes en formation, et les personnes à faibles ressources.

LE BILLET FORMATION-EMPLOI

Les demandeurs d'emploi, indépendamment de leurs revenus, bénéficieront d'un tarif préférentiel, offrant 80% de réduction pour se déplacer dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle, en partenariat avec Pôle Emploi et l'ensemble des missions locales du Grand Est (entretiens d'embauches, participation aux concours, forum des métiers etc.).

LA CARTE SOLIDAIRE

Les personnes à faibles ressources pourront se déplacer grâce à une nouvelle carte de réduction régionale solidaire. Gratuite et valable un an, elle offre 80% de réduction aux personnes bénéficiaires de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) pour tous leurs déplacements.

Les tarifs sociaux nationaux sont maintenus et acceptés à bord des TER (billet congé annuel, billet famille nombreuse, billet militaire).

LES AUTRES TARIFS

LES CARNETS DE BILLETS (VALABLES 6 MOIS)

- un carnet de 10 billets offrant 25% de réduction en 2nde classe,
- un carnet de 5 billets offrant 40% de réduction en 1^{ère} classe,
- le demi-tarif enfant (de 4 à 12 ans) s'applique également aux carnets de billets.

L'OFFRE MINI GROUPE

- un tarif mini-groupe offrant 50% de réduction par personne pour 2 à 5 personnes, les week-ends et jours fériés, disponible en 1^{ère} et 2^{ème} classe sur un trajet simple ou un aller-retour.

Pour plus d'informations concernant la nouvelle gamme tarifaire TER Grand Est :

- Le site internet TER Grand Est : www.grandest.ter.sncf.com
- Contact TER Grand Est : 0805 415 415 (service et appel gratuits) du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 9h à 14h

Chiffres clés du TER dans le Grand Est

- 1676 trains chaque jour sur le réseau de transport régional en 2017, soit 200 trains de plus depuis 2016 pour une contribution financière stable,
- 165 000 voyageurs transportés par jour à l'échelle régionale

Chiffres clés du budget de la Région pour le transport

- 431,5 millions d'euros alloués au fonctionnement des TER sur le territoire régional,
- 70 millions d'euros dédiés au renouvellement et à la modernisation des matériels roulants,
- 17 millions d'euros consacrés à l'amélioration des lignes du réseau ferré,
- 10 millions d'euros attribués à l'aménagement des gares du Grand Est

CONTACTS PRESSE

presse@grandest.fr

Marc Mathey

06 26 04 21 05 / 03 88 75 42 08

marc.mathey@sncf.fr